

### Dates à retenir :

**9 novembre :**

rencontre parents/professeurs 1<sup>ère</sup>

**16 novembre :** rencontre

parents/professeurs seconde

**14 décembre :** rencontre

parents/professeurs terminale

20 décembre : forum post BTS

### Mot de l'équipe de Direction

**La rentrée est désormais derrière nous.**

**Notre premier objectif est la réussite de votre enfant.**

**Nous espérons qu'il s'installe progressivement dans le rythme de travail nécessaire pour y parvenir.**

### E lyco

Le lycée transmet peu d'informations par courrier postal.

Nous utiliserons vos adresses mel ou les comptes e-lyco.

Merci par avance de vous connecter pour valider votre code d'accès et de nous communiquer une adresse de messagerie pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.



### E-lyco vous donne accès

- aux informations générales communiquées par le lycée et aux informations spécifiques concernant la classe
- à **PRONOTE** : cahier de texte (contenu de la séance ; travail à faire) - emploi du temps - suivi des résultats des élèves

### PASS CULTURE SPORT

Cinéma, spectacle, festival, évènement sportif ou chantier de jeunes bénévoles : le e.pass culture sport facilite les sorties et l'engagement citoyen.

Pour 8€ par an, accédez à plus de 130€ d'avantages valables auprès de partenaires situés partout en Pays de la Loire.

Nouveau : une entrée gratuite pour un festival

C'est pour qui ?

Tous les jeunes de 15 à 19 ans habitant en Pays de la Loire, et sans limite d'âge pour les jeunes scolarisés en lycée, CFA, IME ou MFR en Pays de la Loire.



**PASS SANTE** Prenez soin de vous : prévention des addictions, contraception, dépistage, conseil pour l'alimentation, stress, tabac... 4500 professionnels de santé, répartis sur tout le territoire régional, sont à votre écoute. À vous de choisir !

Avec le e.pass santé, il n'y a pas de sujet tabou, et beaucoup à gagner à parler avec un professionnel de santé. C'est anonyme et gratuit !

C'est pour qui ?

Tous les jeunes de 15 à 19 ans habitant en Pays de la Loire, et sans limite d'âge pour les jeunes scolarisés en lycée, CFA, IME ou MFR en Pays de la Loire.

### Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

1 liste

Taux de participation : 20,42 % (+ 2, 50 points par rapport à 2017/2018)

Sont élus :

Titulaires : Mme Tesson, Mme Casimiro, Mme Richard, Mme Verniolle, Mme Nicolazic

Suppléants : M. Lemoine, Mme Lorans, M. Ertzscheid, Mme Ibarra, Mme Grandrieux

## Salle d'études en libre-service

Une salle est à disposition, tous les après-midi, de 14h à 18h, pour les élèves qui souhaitent travailler dans le calme. Ils peuvent s'y rendre librement.

## Séjours pédagogiques

- Chine : du 17 au 29 octobre 2018
- Normandie : du 11 au 13 mars 2019

## Informations diverses

### Signalement des absences : soyez réactifs !

Depuis l'année dernière, afin de gagner en efficacité, les absences sont communiquées par sms aux parents.

Merci de rappeler la vie scolaire dans les meilleurs délais.

### Plan particulier de mise en sûreté

- 3 exercices d'évacuation incendie ; le 1<sup>er</sup> a eu lieu le mardi 25 septembre
- 3 exercices de mise en sûreté, le premier a eu lieu le vendredi 19 octobre et portera sur une opération de confinement.

## Calendrier des vacances scolaires

Vacances de Noël : fin des cours le vendredi 21 décembre après les cours, reprise le lundi 7 janvier 2019

Vacances d'hiver : fin des cours le vendredi 8 février après les cours, reprise le lundi 25 février 2019

Vacances de printemps : fin des cours le vendredi 5 avril après les cours, reprise le mardi 23 avril 2019

## Collecte de taxe d'apprentissage

Dans l'objectif d'améliorer les équipements (notamment en informatique) pour vos enfants, le lycée est habilité, grâce à sa filière technologique, à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du « hors quota » pour la catégorie A. Cet impôt est dû chaque année par les entreprises et calculé sur la masse salariale.

Pour effectuer le versement, l'entreprise devra passer par son organisme collecteur habilité et demander le versement de tout ou partie de la taxe soit pour le lycée : UAI 0851401L

**Pensez à désigner le lycée de Lattre de Tassigny comme bénéficiaire !!! Merci par avance.**